

Al Mg 5

FIDAT

EN ISO 18273-S Al5356 (AlMg5)

AWS A 5.10 : ER/R 5356

Caractéristiques : Alliage aluminium magnésium contenant 5 % de magnésium pour l'assemblage d'alliages d'aluminium de construction

Description : Le fil en Al Mg 5 est principalement utilisé pour le soudage par procédé MIG et TIG, mais aussi pour d'autres procédés de soudage spéciaux (plasma, laser, etc...), Possède d'excellentes caractéristiques mécaniques et une très bonne résistance à la corrosion. Cet alliage est utilisé pour le soudage des nuances Al Mg, Al Mn, Si et Al Mg, Al Zn Mg. Très bons résultats esthétiques après anodisation.

Application : Cadres de vélos et de motos, composants de carrosserie automobiles, bennes de poids lourds, de wagons, réservoirs d'air et de carburant, meubles métalliques, échelles, rampes de chargement, pieds de lit de levage, parties supérieures de navires.

Agréments : RINA, Lloyd's Register, Bureau Veritas, American Bureau Shipping.

Composition chimique selon la norme EN ISO 18273 [%]

	Si	Fe	Cu	Mn	Mg	Zn	Ti	Cr	Be	Other tot.	Each tot.	Al
Min				0.05	4.50		0.06	0.05				
Max	0.25	0.40	0.10	0.20	5.50	0.10	0.20	0.20	0.0003	0.15	0.05	Bal.

Propriétés mécaniques: (Propriétés du fil machine)

min R _m [N/mm ²]	275/315
Rp 0,2 [N/mm ²]	115/140
A [%]	25/35
Solidus [°C]	571
Liquidus [°C]	633

Formes disponibles :

Fils : diam. . 0.8-1.0-1.2-1.6-2.0-2.4-3.17 mm

Bobines:

D100 0,5 kg bobine plastique

D200 2,0 kgs bobine plastique

D300 7,0 kgs bobine plastique

BS300 7,0 kgs basket spool

R410 10 kg plastic ring

D355 18 kg bobine plastique

Fûts :

80 kgs

Baguettes : diam 1.6 - 2.0 - 2.4 - 3.2 - 4.0 - 5 mm x 1000 mm

Conditionnement : étui de 5kg et 10 kg

Gaz : EN/ISO 439 – I1 (Argon) I2(Argon Helium)

Bobinage : Spires jointives

Polarité : MIG=+ TIG ~



8, avenue Gutenberg - CS 50510
78317 Maurepas Cedex - France
Tél. : 01 30 66 41 42 • Fax : 01 30 66 41 49

soudage@doga.fr

Nous travaillons constamment à l'amélioration de nos produits. De ce fait, les dimensions et indications portées dans cette brochure peuvent parfois ne pas correspondre aux dernières exécutions. De convention expresse, nos ventes sont faites sous bénéfice de réserve de propriété (les dispositions de la loi du 12/5/80 trouvent donc toute leur application).